



Vous aimez **aider** les autres en leur prodiguant des **soins à domicile**. Vous savez être à **l'écoute de personnes fragilisées ou malades** et veiller à leur bien-être.
Devenez :

aide soignant.e

**MÉTIER DE
L'HUMAIN ET
DU LIEN SOCIAL**



*Claire,
Aide-soignante*

« Lorsque nous rendons visite aux personnes, nous rentrons dans leur intimité. Le lien est très fort. Nous apportons à la fois un soutien médical et psychologique ».

Un métier qui a du sens

En lien avec des professionnels de santé et des travailleurs sociaux. Il.elle dispense des **soins de confort ou préventifs et les soins d'hygiène au domicile**. Il.elle est encadré.e par un.e infirmier.ère au sein d'un **Service de soins à domicile (SSAD)**.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DE L'AIDE-SOIGNANT.E

- **Isaïas, 71 ans**, observation de pansements, aide à l'élimination, aide à la prise de médicaments.
- **Marie, 52 ans**, aide à la toilette et pose de bas de contention.
- **Jordan, 45 ans**, aide à la mobilité en utilisant le matériel médicalisé et observation de pansements.
- **Henri, 80 ans**, toilette complète au lit avec prévention d'escarres, aide à l'élimination, lever et mise au fauteuil.
- **Claude, 70 ans**, aide à la toilette pour maintenir son autonomie. Stimulation intellectuelle et soutien psychologique.
- **Tarik, 82 ans**, toilette complète avec soin particulier au niveau de la peau.
- **Retour au Service de soins à domicile et transmission des informations.**
- **Réunion de coordination interne.**



MISSIONS

EN PRATIQUE : SOIGNER ET RÉCONFORTER

L'aide-soignant.e intervient au domicile de personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie. Il.elle intervient sur prescription médicale et travaille en lien avec les autres professionnels ou intervenants chez la personne.

- **Administrer des soins** : soins de la peau, prévention des escarres, pose de bas de contention, etc.
- **Aider à la mobilité**, en utilisant du matériel médicalisé.
- **Interagir avec le réseau familial**, social et médico-social de la personne.
- **Surveiller les paramètres vitaux** : température, poids, pression artérielle, pouls, etc.
- **Transmettre les informations** quotidiennement et participer aux réunions de coordination internes.
- **Contrôler l'état du matériel médical** au domicile de la personne.
- **Évaluer les besoins de la personne** au regard de son état de santé.
- **Faire des soins d'hygiène.**



AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'aide-soignant.e travaille sous la responsabilité d'un.e infirmier.ère coordinateur.trice qui organise ses journées et le.la supervise. Il.elle fait partie d'une équipe de professionnel.le.s de l'intervention à domicile, notamment de santé, médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, etc.

COMPÉTENCES

Savoir-être...

S'impliquer auprès de personnes fragilisées et malades à leur domicile nécessite des qualités d'adaptation à des situations diverses voire inhabituelles. Le métier requiert une capacité de dialogue, d'écoute et de bienveillance pour apporter soins et réconfort aux personnes. Il faut savoir être attentionné et faire preuve d'initiative, tout en s'impliquant dans un travail d'équipe. L'aide soignant.e est tenu.e au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle.

... ET SAVOIR-FAIRE

Maîtriser les gestes techniques liés aux soins de confort ou d'hygiène. Être en capacité de transmettre les informations au quotidien et lors des réunions collectives. Savoir communiquer avec les autres intervenants à domicile, la famille et le réseau social.

FORMATIONS

Comment devenir aide-soignant.e ?

La formation initiale ou continue, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) vous permettent d'acquérir le **Diplôme d'État d'aide-soignant.e (DEAS)**.

Reconversion professionnelle : vous pouvez devenir également aide-soignant.e par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. Pour plus d'information, il est possible d'avoir un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), Mission locale, etc.

CONDITIONS

Une politique salariale dynamique

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

Des conditions de travail spécifiques

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter assistance, le métier implique des horaires de travail adaptés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel. Le travail se fait par roulement tous les jours de la semaine.

Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers du soin sont favorisées. Cela permet à tous les salariés de progresser dans la complexité des activités confiées et la diversité des publics accompagnés.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, l'aide soignant.e peut évoluer par exemple vers les métiers d'infirmier.ère ou d'auxiliaire de puériculture.

« Dans ce métier, il y a des aspects très pratiques et des aspects plus relationnels pour être à l'écoute des personnes. Il faut savoir écouter sans juger et recevoir les confidences, les angoisses ou les plaintes en prenant le recul nécessaire. Ce sont des relations humaines d'une grande richesse. »
Maxime

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.